



Syndicat Mixte Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves



PLAN DE MOBILISATION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIERES DU PAYS DE LOURDES ET DES VALLEES DES GAVES

Annexe 7:

Fiche n° 10 = Analyse des actions par bassin de récolte

Version définitive	07/02/2015
--------------------	------------

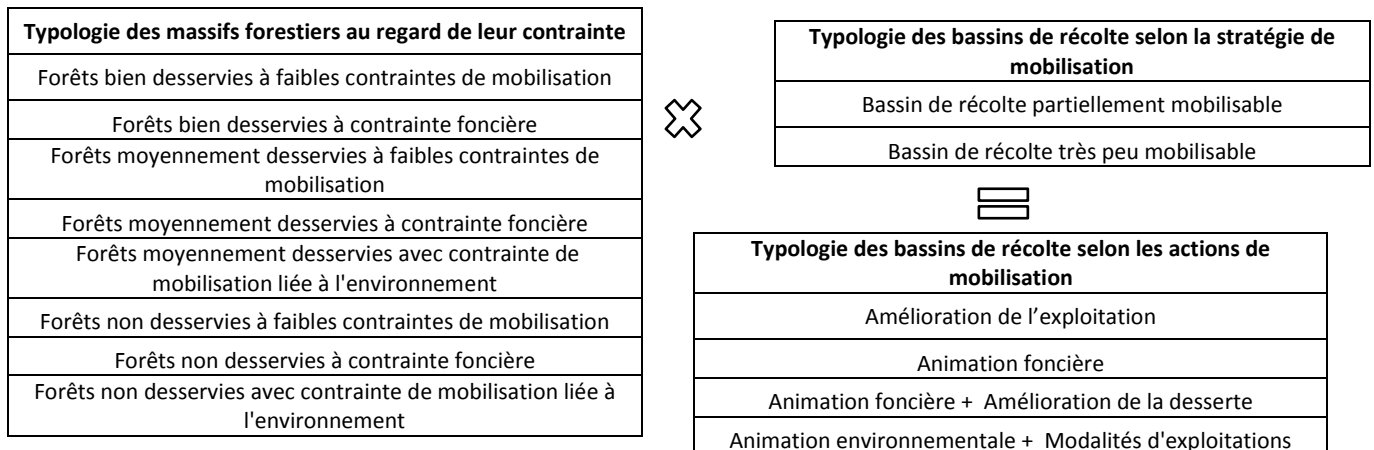


ENVIRONNEMENT
GESTION
AMENAGEMENT

Analyse des actions par bassins de récolte

A. Typologie des bassins selon les actions de mobilisation

Elle résulte du croisement de la typologie des massifs obtenue en fin de phase1, élaborée sur la base des contraintes de mobilisation, avec la typologie des bassins de récolte issue de la phase2.



6 bassins sont exclus de la typologie:

- Bois de Courbat, Les Cassies sont 2 bassins de récoltes excentrés. Les accès s'effectuent par les vallées voisines au territoire.
- Bois de Paille, Cambasque, La trape: Aucun scénario économique rentable n'a été identifié
- Lac de Lourdes: contexte environnemental particulier.

Cette typologie des bassins de récolte selon les actions de mobilisation donne la répartition suivante :

Typologie des actions par bassins	Nombre de bassins	S. forestière	Vol sur pied	Vol. Prel. Théorique	Vol eco.mobilisable	Potentiel d'amélioration
		ha	m3	m3/an	m3/an	m3/an
Amélioration de l'exploitation	41	3040	577790	12849	2907	9941
Animation foncière	4	208	36199	752	137	615
Animation foncière + Amélioration de la desserte	7	413	73801	1463	312	1151
Animation environnementale + Modalités d'exploitations	12	830	170963	4073	1610	2463
Total	64	4491	858752	19137	4967	14170

Tableau 1: Répartition des bassins de récolte à enjeux de mobilisation par actions.

B. Les fiches « Action »

Chaque type d'action fait l'objet d'une fiche spécifique.

a) Modalités d'exploitations

Pour chaque peuplement forestier des différents bassins de récolte, un mode d'exploitation est choisi au regard des conditions topographiques, infrastructures existantes et des caractéristiques dendrométriques du peuplement forestier. L'amélioration de la desserte dépend directement du choix de mode d'exploitation. La fiche « Modes d'exploitation » reprend les différentes techniques potentielles, avec, pour chacune d'entre elles, les conditions de mise en œuvre, les paramètres de prélèvement et les coûts d'exploitation. Les indicateurs permettant de prioriser les techniques applicables pour un même bassin sont précisés.

b) Amélioration de la desserte

L'amélioration de la desserte pour chaque bassin d'exploitation s'appuie sur les projets contenus dans les documents de gestion, ou, à défaut, sur les conditions topographiques et les modalités d'exploitation retenues. Les scénarii choisis pour chaque peuplement des différents bassins entraînent un schéma d'amélioration par la création d'une ou plusieurs dessertes utilisant au maximum le réseau existant. Pour chaque type de desserte, les conditions de mise en œuvre et les coûts sont précisés, accompagnés des critères de priorisation.

c) Animation foncière

Les bassins concernés ont été croisés aux données cadastrales afin d'identifier les indicateurs du morcellement. Chaque outil d'animation proposé possède sa description, ses conditions de réalisation, et les résultats attendus avec mise en place d'indicateurs. L'intégration à une démarche territoriale, les aides financières possibles, les partenariats à mettre en place viennent compléter les critères de priorisation des bassins concernés.

d) Animation environnementale

Cette animation porte sur des bassins concernés par des enjeux environnementaux pouvant occasionner une contrainte sur la création de desserte ou sur les modalités d'exploitation et les prélèvements sur coupe. Des critères de priorisation ont été retenus, suivant l'existence de zonage réglementaire, l'impact paysager et l'existence d'une concertation déjà entamée. Comme précédemment, les aides financières possibles et les partenariats à mettre en place complètent les outils d'animation proposés.

C. Analyse des actions par bassin de récolte

1) Objectifs

La mise en œuvre des actions est étudiée concrètement sur l'ensemble des bassins de récoltes partiellement mobilisables et très peu mobilisables.

Pour chaque action, les scénarii proposés prennent en compte les surfaces et volumes nouvellement desservis grâce à la mise œuvre des actions spécifiques. L'analyse est donc différente pour chaque type d'action.

Chaque bassin de récolte présente un ou deux scénarii d'exploitation. Dans la majorité des cas, il s'agira d'une exploitation « classique » par tracteur (avec éventuellement un abattage mécanisé sur fortes pentes si la zone a été pré-identifiée par le groupe de travail dédié) ou d'une mobilisation par câble (avec distinction des différents types de câble). Pour les bassins à action « animation environnement » ou « animation foncière », il s'ajoute à ce modèle, un scénario d'amélioration du volume mobilisé grâce à l'animation dédiée.

Après choix du scénario retenu, cette analyse des actions par bassin de récolte va ensuite permettre de proposer une hiérarchisation temporelle des bassins, l'ensemble des actions nécessitant une mise en œuvre progressive et aussi homogène que possible, tant sur le plan des volumes récoltés que des moyens financiers à mobiliser.

2) Méthodologie

Amélioration de l'exploitation avec ou sans enjeu environnemental

Pour cette action, chaque bassin a été analysé selon 1 ou 2 scénarii à partir des modélisations « tracteur », « câble » ou « mécanisation forte pente ». Ces modélisations ont été élaborées sur la base de critères validés en cours d'étude. Pour chaque mode d'exploitation retenu, la création d'un réseau de desserte a été simulée, permettant de déduire une nouvelle surface desservie par bassin de récolte et donc un nouveau volume mobilisé, ce volume étant mis en corrélation avec le montant des investissements nécessaires. Des indicateurs de rentabilité ont été mis en place permettant de proposer un choix entre les divers scénarii et de hiérarchiser les bassins.

L'ensemble des calculs s'appuie sur le modèle établi en phase 2. Seuls les paramètres ont été modifiés et adaptés aux techniques d'exploitation utilisées.

L'ensemble a fait l'objet d'une analyse détaillée pour 54 bassins concernés (cf. « Analyse des actions/bassin » en annexe.

a. Critères et indicateurs

1^{ère} étape : comparaison entre deux scénarii

Cette analyse ne concerne que certains bassins où plusieurs scénarii sont envisageables, soit pour 39 bassins (72% du total)

La comparaison entre les deux scénarii possibles intègre les contraintes foncières ou environnementales, induisant une diminution du prélèvement (cf. phase2). Elle est réalisée sur la base du volume prélevable potentiel (cf. modèle phase2) intégrant toute les surfaces, y compris celle dégageant une marge brute d'exploitation négative.

En effet, chaque scénario pouvant bénéficier de subventions, ces dernières vont modifier la rentabilité de l'exploitation et permettre de dégager de nouvelles surfaces présentant une marge brute positive. Pour chaque scénario, la totalité des subventions est chiffrée, y compris la subvention « câble » qui vient en ajout à la subvention « desserte » éventuellement nécessaire pour ce type d'exploitation.

Pour chaque scénario, plusieurs paramètres sont calculés:

- Investissement en desserte et subvention associée
- Surface et volume potentiellement prélevable, nouvellement desservis au tracteur ou à la mécanisation forte pente
- Surface et volume potentiellement prélevable, nouvellement desservis au câble (câble court , câble Mât, câble long)
- Subvention câble associée

2^{ème} étape : choix du scénario

Ces paramètres permettent d'en déduire différents indicateurs de rentabilité: le choix entre les deux scénarii repose sur la prise en compte de ces critères :

- Indicateur € investi (par la collectivité) / m³ gagné sur une période de 30 ans (durée d'amortissement de l'investissement). Pour le financeur, il s'agit d'approcher la rentabilité de l'investissement, toute subvention confondue, au regard du volume de bois mobilisé grâce à cet investissement. Plus l'indicateur est faible, plus le scénario est rentable.
- Subvention annuelle sur une période de 30 ans issue du câble et de l'investissement desserte. Les enveloppes financières disponibles peuvent en effet inciter le financeur à prioriser les projets dont le montant total est le plus faible.

Ces deux critères sont donc des critères à prendre en compte par le financeur/argent public investi.

- Marge brute d'exploitation pour le propriétaire prenant en compte les autofinancements pour les investissements desserte et la subvention câble reçue : il s'agit d'un critère important pour le propriétaire qui souhaitera favoriser les projets dégageant la meilleure rentabilité pour ses propres investissements.

Il peut arriver que chaque indicateur conduise à un choix différent (intérêt divergent entre financeur et propriétaire). Un choix manuel est alors effectué, prenant en compte par scénario l'écart de valeur de ces indicateurs mais également le contexte du bassin de récolte : projets de piste engagés, complémentarité entre plusieurs bassins pour une même technique... Les remarques ayant motivé ce choix sont précisées dans les fiches bassins.

Certains bassins présentent des scénarii très proches, avec parfois une possibilité de retenir chaque scénario sur des zones différentes.

Le choix restera à valider au regard des objectifs des propriétaires, des financeurs et de la faisabilité technique des scénarii.

3^{ème} étape : priorisation/hierarchisation temporelle des bassins

Une fois le scénario choisi, les différents bassins de récolte sont comparés sur la base de volumes et de surfaces économiquement mobilisables c'est à dire prenant en compte la rentabilité de l'exploitation selon des coûts d'exploitation paramétrés. Ils sont donc calculés après action de mobilisation. Ces chiffres sont repris dans les fiches bassins.

En prenant une durée d'amortissement des investissements de 30 ans, deux indicateurs de rentabilité sont de nouveau calculés, avec une approche territoriale :

- Indicateur rentabilité volume : Indicateur € investi / m³ généré sur une période de 30 ans
- Indicateur rentabilité chiffre d'affaire : Indicateur € investi /Chiffre d'affaire gagné sur une période de 30 ans

Sur la base de l'indicateur rentabilité volume, une priorisation est calculée automatiquement, le nombre de bassins par type d'action étant divisé en quatre groupes à part égale, chaque groupe correspondant à une hiérarchisation dans le temps de la programmation de l'action (0-5ans, 5-10ans, 10-15ans, 15-20ans).

Cette hiérarchisation par type d'action est ensuite pondérée manuellement, au regard du contexte et des interactions des bassins ainsi que des projets en cours sur le territoire, certains bassins contigus et à problématique identique étant regroupés pour souligner et conserver des entités de massif.

L'existence des différents scénarii, le choix retenu et la hiérarchisation proposée sont repris dans chaque fiche « Bassin ». Ces dernières représentent donc l'outil de mise en œuvre des actions de mobilisation proposées.

b. Exemple : bassin « Dessus de SIREIX »

Type d'action de mobilisation : exploitation + desserte

Scénario n°1 : Tracteur

Investissement desserte du scénario 1	Autof. = 30% de l'investissement	Volume potentiellement prélevable sur nouvelle surface desservie tracteur ou méca FP	MBE sur volume potentiel prélevable Tracteur + méca fp	Volume potentiellement prélevable sur nouvelle surface desservie Câble	MBE sur volume potentiel prélevable câble	Subvention câble	Indicateur volume sur l'ensemble du gain en volume tracteur + câble	Subvention totale desserte + câble annuel	MBE nette = Moyenne MBE (tracteur + câble) - Indic volume + subvention câble
52 302 €	15 691 €	156 m3/an	18 €/m3				3.4 € inv/m3 généré	1220 €/an	15 €

Scénario n°2 : Câble mât

Investissement desserte du scénario 2	Autof. = 30% de l'investissement	Volume potentiellement prélevable sur nouvelle surface desservie tracteur ou méca FP	MBE sur volume potentiel prélevable Tracteur + méca fp	Volume potentiellement prélevable sur nouvelle surface desservie Câble	MBE sur volume potentiel prélevable câble	Subvention câble	Indicateur volume sur l'ensemble du gain en volume tracteur + câble	Subvention totale desserte + câble annuel	MBE nette = Moyenne MBE (tracteur + câble) - Indic volume + subvention câble
11 971 €	3 591 €	11 m3/an	0 €	292 m3/an	3 €	5 €	6 € inv/m3 généré	1681 €/an	2 €

Choix calculé suivant indicateur volume: scénario n°1

Choix du scénario selon indicateur volume si Indic 1 > Indic 2 =2	Choix du scénario selon Total subvention si subv 1 > subv 2 =2	Choix du scénario selon MBE nette si subv 1 > subv 2 =1
1	1	1

Choix retenu : scénario n°1 - Tracteur
 Remarque: Projet ONF de création de pistes.
 Le scénario 1 présente une meilleure rentabilité sur l'ensemble des indicateurs pour le propriétaire et pour le financeur.

Animation Environnement + Amélioration de l'exploitabilité.

12 bassins de récolte ont fait l'objet pour la plupart de la même analyse présentée ci-dessus. Il s'ajoute cependant aux indicateurs, un volume nouvellement mobilisés grâce à l'animation environnement et non plus à l'amélioration de la desserte.

Ce volume est calculé en comparant le volume mobilisable sans prise en compte de la contrainte environnement avec le volume prenant en compte cette contrainte. (Rappel phase 2: La contrainte environnement diminue le prélèvement théorique)

La priorisation s'effectue donc à la fois sur des indicateurs de rentabilité présentés ci-dessus et la fois selon le volume améliorable grâce à l'animation.

Animation foncière avec ou sans amélioration de la desserte

Pour 11 bassins concernés par cette action « animation foncière », plusieurs paramètres fonciers ont été calculés permettant leur hiérarchisation.

- Nombre de propriétaire, surface moyenne par propriétaire.
- Répartition en surface et nombre de propriétaires en fonction de la nature de la propriété (Publique, Privée, BND) et de la classe de propriété (<1 ha; 1-2 ha; 2-4, 4-10 ha; >10 ha).

Ces paramètres permettent d'estimer à l'échelle du bassin un volume de prélèvement supplémentaire grâce à la mise en œuvre d'une animation foncière. Ce volume est calculé en comparant le volume mobilisable sans prise en compte de la contrainte foncière avec le volume prenant en compte cette contrainte. (Rappel phase 2: La contrainte foncière diminue le prélèvement théorique). Afin de prendre en compte la difficulté de convaincre l'ensemble des propriétaires, un coefficient de "réussite" est appliqué à ce volume (50% en forêt privée, 100% en forêt publique).

Certains bassins de récolte ont fait l'objet de la même analyse de l'amélioration de l'exploitation sur un seul scénario.

La priorisation s'effectue en priorité sur des indicateurs fonciers et selon le volume améliorable grâce à l'animation et dans une moindre mesure selon les indicateurs de rentabilité de l'amélioration de la desserte.

3) Résultats par type d'action

Amélioration de l'exploitation sans enjeu environnemental ou foncier

- 41 bassins concernés, 34 d'entre eux présentant 2 scénarii :
 - ✓ 26 scénarii « Tracteur » dont 8 avec «Mécanisation fortes pentes »
 - ✓ 4 scénarii « câble court »
 - ✓ 11 scénarii « câble mât »
- 2 150 h m³/an mobilisables après amélioration de l'exploitation, soit un gain en volume de 7400 m³/an générant un chiffre d'affaire de 333 600 €/an
- 105 km de desserte créée, pour un investissement de 3 700 000 €
- 17 € investis/ m³ généré
- 12 bassins en priorité n°1, 11 bassins en priorité n°2, 9 bassins en priorité n°3 et 9 bassins en priorité n°4

Animation Environnement + Amélioration de l'exploitabilité.

- 12 bassins concernés, 5 d'entre eux présentant 2 scénarii
 - ✓ 6 scénarii « tracteur » dont 2 avec «Mécanisation fortes pentes »
 - ✓ 3 scénarii « câble mât »
 - ✓ 3 scénarii « câble court »
- 400 ha mobilisables avant amélioration de l'exploitation
- 650 ha mobilisables après amélioration de l'exploitation, soit un gain en surface de 250 ha
- 2800 m³/an mobilisables après actions « amélioration de l'exploitation » et « animation environnementale » soit un gain en volume de 1800 m³/an ce dernier se répartissant selon l'action menée de la façon suivante :

- ✓ Action « Amélioration de l'exploitation » : 1200 m³/an
- ✓ Action « animation environnementale » : 600 m³/an
- Sur 10 bassins :
 - ✓ 12 km de desserte créée, pour un investissement de 430 000€
 - ✓ 12.50 € investis/ m³ généré en moyenne
- 7 bassins en priorité n°1, 1 bassin en priorité n°2, 2 bassins en priorité n°3 et 2 bassins en priorité n°4

Animation foncière avec ou sans amélioration de la desserte

- 11 bassins concernés, dont 7 avec amélioration de la desserte pour une mobilisation par tracteur et 4 bassins ne nécessitant qu'une action d'animation

Pour ces 4 bassins :

- ✓ Volume mobilisable après animation : 390 m³/an sur 140 ha, pour un gain de 250 m³/an

Pour les 7 bassins nécessitant la double action « animation » + « amélioration de la desserte »

- ✓ 160 ha avant, et 310 ha après actions, soit un gain de 150 ha
- ✓ 1100 m³/an mobilisables, avec un gain en volume de 590 m³/an grâce à l'animation foncière, et 200 m³/an grâce à l'amélioration de la desserte
- ✓ 8,5 km de desserte créée pour un investissement de 177 000€
- ✓ 28 € investis/ m³ généré : ces bassins présentent une faible rentabilité au regard de l'investissement mais l'amélioration de la desserte peut représenter une stratégie pour l'animation foncière.
- Pour l'ensemble des 11 bassins : 550 propriétaires sont concernés sur les 11 bassins, soit une surface moyenne de 1.4 ha/propriétaire, avec une grande hétérogénéité.
- 3 bassins en priorité n°1, 3 bassins en priorité n°2, 3 bassins en priorité n°3 et 2 bassins en priorité n°4

4) Résultats à l'échelle du territoire

Synthèse par type d'action

Type d'action	Nombre de bassins	Surface nouvellement desservie par l'exploitation ou la desserte	Volume mobilisable après desserte + animation	Gain en volume annuel Animation + desserte	Gain en CA annuel Animation + desserte	Linaire de desserte créée	Investissement desserte (Hors subv.)
Amélioration de l'exploitabilité	41	1459 ha	10317 m ³ /an	7418 m ³ /an	333 637 €	105150 m	3 705 298 €
Animation foncière	4	ha	384 m ³ /an	249 m ³ /an	9 443 €	m	0 €
Animation foncière + amélioration de la desserte	7	114 ha	1105 m ³ /an	793 m ³ /an	31 473 €	8511 m	177 165 €
Animation Environnement + Amélioration de l'exploitabilité	12	247 ha	2775 m ³ /an	1758 m ³ /an	83 809 €	12326 m	431 188 €
TOTAL	64	1821 ha	14582 m³/an	10217 m³/an	458 362 €	125987 m	4 313 651 €

Tableau 2: Synthèse des scénarii de mobilisation par type d'action

Synthèse de la hiérarchisation

Priorité 1

Bassins de récoltes	Bassins d'approvisionnement	Surface desservie après action (en ha)	Volume mobilisable après action (en m3/an)	Linaire de desserte créée (en ml)	Investissement desserte (Hors subvention)	Indicateur rentabilité volume (€investi/m3 généré)
Amélioration de l'exploitation						
Bois de Boustu	Pibeste Nord	44	300	940	31 879 €	4,8 €
Pic de Boun	Pibeste Nord	16	81	401	16 036 €	6,8 €
La teste	Pibeste Nord	51	260	2193	84 112 €	11,2 €
Dessus de Sireix	Salles Argeles et v. d'Azun Nord	28	382	2615	52 302 €	11,2 €
Les Spandelles	Salles Argeles et v. d'Azun Nord	34	223	2070	41 394 €	9,3 €
Sourquettes	Nord Hautacam vallée de Gazost	53	435	2113	68 084 €	8,2 €
Gargarede	Nord Hautacam vallée de Gazost	17	419	382	7 648 €	2,5 €
Bouis	Nord Hautacam vallée de Gazost	5	123	353	7 051 €	8,6 €
Bigaloume	Nord Hautacam vallée de Gazost	46	291	1157	23 140 €	2,7 €
Bois de la Pique d'aste	Vallée d'Azun Sud	24	181	462	32 311 €	7,1 €
Artigou	Vallée de Bareges	24	162	1551	31 016 €	11,7 €
Ayre	Vallée de Bareges	33	229	1948	55 445 €	17,1 €
Animation Environnement + Amélioration de l'exploitabilité						
Abbadie	Pibeste Nord	4	196	689	13 773 €	22,5€
Pavillon du Roc	Pibeste Nord	4	323	0	- €	- €
Subercarrere	Pibeste Nord	1	263	0	- €	- €
Sapiniere de Pont Carrau	Vallée d'Azun Sud	65	407	1096	76 698 €	6,4 €
L'Hospitalet	Vallée de Bareges	13	202	256	5 118 €	4,2 €
Le Lienz	Vallée de Bareges	29	330	758	30 329 €	8,5 €
Bois de Culosque	Vallée de Bareges	8	198	987	19 746 €	14,5 €
Animation foncière						
Ayzac	Vallée d'Argelès	47	109	0	- €	- €
Animation foncière + amélioration de la desserte						
Ges ez Angles	Baronnies des Angles	20	239	1778	35 560 €	24,1 €
Courade	Baronnies des Angles	28	210	2108	49 121 €	38,6 €

Priorité 2

Bassins de récoltes	Bassins d'approvisionnement	Surface desservie après action (en ha)	Volume mobilisable après action (en m3/an)	Linaire de desserte créée (en ml)	Investissement desserte (Hors subvention)	Indicateur rentabilité volume (€investi/m3 généré)
Amélioration de l'exploitation						
Bois de Bordes	Nord Hautacam vallée de Gazost	58	323	3157	101 750 €	11,4 €
Bois de St Pastous	Nord Hautacam vallée de Gazost	46	333	3213	126 273 €	13,7 €
Caduses	Nord Hautacam vallée de Gazost	77	587	4826	219 837 €	12,5 €
Bois de Las Courade	Nord Hautacam vallée de Gazost	98	520	5787	198 816 €	13 €
Hounteyde	Nord Hautacam vallée de Gazost	53	411	1560	77 085 €	6,7 €
Burgats	Nord Hautacam vallée de Gazost	32	225	2769	103 892 €	15,4 €
Sapiniere de Barrada Est	Vallée de Bareges	50	330	3459	93 417 €	9,4 €
Granges de barrada	Vallée de Bareges	9	67	807	21 245 €	22,8 €
Pont De Balit	Vallée de Bareges	9	123	728	14 557 €	10,9 €
Tailladis	Salles Argeles et v. d'Azun Nord	9	101	613	12 258 €	12,6 €
Bois de mailh blanc	Vallée d'Argeles	31	223	2732	75 758 €	15 €
Animation Environnement + Amélioration de l'exploitabilité						
Bois d'arribama	Vallée de Bareges	25	158	1307	26 142 €	6,4 €
Animation foncière						
Bois du Montane	Mourles et Ossun	21	131	0	- €	- €
Animation foncière + amélioration de la desserte						
Esperches	Baronnies des Angles	15	130	870	17 398 €	24,3 €
Canceru	Vallée de Cauterets	20	141	1970	39 410 €	33,2 €

Priorité 3

Bassins de récoltes	Bassins d'approvisionnement	Surface desservie après action (en ha)	Volume mobilisable après action (en m3/an)	Linaire de desserte créée (en ml)	Investissement desserte (Hors subvention)	Indicateur rentabilité volume (€investi/m3 généré)
Amélioration de l'exploitation						
Soulas	Pibeste Nord	25	121	1310	32 309 €	13,9 €
Sencougof	Salles Argeles et v. d'Azun Nord	16	236	1755	55 473 €	33,2 €
Rioutou	Salles Argeles et v. d'Azun Nord	18	591	2136	62 139 €	18,1 €
Then	Salles Argeles et v. d'Azun Nord	16	131	2037	60 900 €	27,5 €
Bois d'isaby	Nord Hautacam vallée de Gazost	73	398	4465	198 634 €	21,3 €
les Courbes	Nord Hautacam vallée de Gazost	14	97	1017	71 203 €	24,5 €
Ibernaus	Vallée de Cauteret	21	283	2736	77 076 €	28,5 €
La Baserque	Vallée de Bareges	60	226	4512	135 450 €	20,1 €
Sapiniere de Noubasseoube	Vallée de Bareges	41	318	3685	142 288 €	26 €
Animation Environnement + Amélioration de l'exploitabilité						
Bois de la Hountagnere	Vallée d'Azun Sud	38	216	666	46 612 €	7,3 €
Cesar	Vallée de Cauteret	18	91	902	23 658 €	13,7 €
Animation foncière						
Dela du Pont	Salles Argeles et v. d'Azun Nord	41	79	0	- €	- €
Animation foncière + amélioration de la desserte						
Cabagnous	Baronnies des Angles	14	158	657	13 146 €	39,2 €
Espiaube	Pibeste Nord	14	137	742	14 841 €	14,2 €

Priorité 4

Bassins de récoltes	Bassins d'approvisionnement	Surface desservie après action (en ha)	Volume mobilisable après action (en m3/an)	Linaire de desserte créée (en ml)	Investissement desserte (Hors subvention)	Indicateur rentabilité volume (€investi/m3 généré)
Amélioration de l'exploitation						
Les Pernes	Pibeste Nord	66	315	8352	324 725 €	34,5 €
Mail Rouy	Pibeste Nord	82	348	7811	283 980 €	27,2 €
les Picourets sud	Pibeste Nord	50	209	3817	158 885 €	25,4 €
La Pale	Pibeste Nord	57	205	4581	206 976 €	40,1 €
Font du lore	Nord Hautacam vallée de Gazost	10	53	1267	50 682 €	33,9 €
Sapiniere d'Arrioulheque	Vallée d'Azun Sud	15	197	3109	97 180 €	41,3 €
Bois de Baou	Vallée d'Azun Sud	17	82	2551	83 732 €	34,1 €
Cattarabes	Vallée de Cauteret	8	79	1540	43 963 €	49 €
Castillon	Vallée de Bareges	23	97	2635	124 399 €	42,5 €
Animation Environnement + Amélioration de l'exploitabilité						
Soum d'Ech	Pibeste Nord	33	264	5062	146 881 €	72,8 €
Les griffons	Vallée de Cauteret	8	127	603	42 231 €	31,9 €
Animation foncière						
Moura	Mourles et Ossun	15	66	0	- €	- €
Animation foncière + amélioration de la desserte						
Pareac	Baronnies des Angles	3	90	384	7 690 €	49,2 €

Regroupement de bassins

Certains bassins contigus et à problématique identique peuvent être regroupés pour souligner des entités de massif cohérentes, notamment au regard de création de desserte.

Ce regroupement, qui peut également répondre à des enjeux de filière (Bois Energie) est pris en compte lors de la hiérarchisation des bassins.

Massif	Bassins de récoltes	Contexte	Priorité
Bois de Ségus FS Omex-Ossen	Bois de Boustu	Aucune solution d'exploitation actuellement. Le câble court semble le plus adapté	1
	Pic de Boun		
	La teste		
Bois de Laparit FS Vallée de Castelloubon	Gargarede	Bassins limitrophes, Bouis est dépendant de l'amélioration de la desserte sur Gargarède	1
	Bouis		
La Pique d'aste FC Arrens marsous	Bois de la Pique d'aste	Bassins limitrophes, Câble mât retenu.	1
	Sapinière de Pont Carrau		
Le Lienz FS Vallée du Barèges	Artigou	Enjeu Environnemental. Scénario « câble » et « Tracteur » très proche. Nécessité d'une approche de massif pour minimiser l'impact environnemental. Concertation d'ensemble.	1
	Ayre		
	L'Hospitalet		
	Le Lienz		
Hautacam FC Vier-Bordes, FC St Pastous	Bois de Bordes	Bassins ayant des problématiques très proches. Les scénarii de mobilisation sont liés entre ces 2 bassins. Une réflexion de massif est nécessaire. Il s'ajoute dans la démarche, le bassin Pet det Bos situé entre les 2 autres.	2
	Bois de St Pastous		
Propriété Beaumartin	Caduses	Ces bassins concernent uniquement une propriété privée de 900ha. Les scénarii possibles sont très proches, et il est indispensable d'avoir une approche globale sur l'ensemble de la propriété pour définir les investissements à réaliser, plusieurs modes d'exploitation pouvant concerner certaines zones.	2
	Bois de Las Courade		
	Hounteyde		
	Burgats		
Barrada FS Vallée du Barèges	Sapinière de Barrada Est	Projet ONF, Le tracteur semble plus adapté en partie Ouest. Le secteur Est doit se faire au câble sur les 2 bassins	2
	Granges de Barrada		
Les Picourets FD St Pé de Bigorre	Les Pernes	Massif non desservi à ce jour : la création de desserte pour une exploitation au tracteur est à penser à l'échelle d'un schéma de desserte du massif.	4
	Mail Rouy		
	les Picourets sud		
	Espiaube		
Noubasseoube FS Vallée du Barèges	Sapinière de Noubasseoube	Bassins limitrophes, très difficiles d'accès. Castillon dépend du scénario choisi sur sapinière de Noubasseoube	3 et 4
	Castillon		
Subercarrere FC Lourdes	Abbadie	Enjeu filière Bois Energie – Exploitation « Tracteur » avec enjeu Environnemental	1
	Pavillon du Roc		
	Subercarrere		

Récapitulatif des scénarii « câble » retenus

Après comparaison des scénarii, il reste peu de bassins retenus. En effet, la subvention « câble » venant en ajout à la subvention « desserte », l'indicateur de rentabilité « € investi/volume généré » est souvent défavorable en comparaison à une exploitation classique « Tracteur ».

Câble court : 10 bassins potentiellement concernés avant comparaison:

- Cinq d'entre eux sont retenus (Bois de Boustu, Pic de Boun, La Teste, Gargarède, César) pour une surface mobilisable de 260 ha et 1150 m³/an comme volume mobilisable.
- Cinq bassins non retenus, les indices « € investi/ m³ généré » et « Marge brute d'exploitation » n'étant pas favorables. Les bassins concernés sont « Ayre, Tailladis, Caduses, Soulas, La Pale ».

Câble Mât : 31 bassins potentiellement concernés avant comparaison

- 24 bassins avec une comparaison « Câble mât » et « Tracteur » : la technique « câble mât » est retenue seulement dans cinq cas
- 2 bassins avec comparaison « câble mât » et « câble long » : la technique « câble mât » est retenue dans un cas.
- 5 bassins avec uniquement le scénario « câble mât »

Au total, le scénario « câble mât » est choisi sur 11 bassins, venant parfois en complément de la technique « Tracteur »: Les Griffons, Bois de la Hountagnère, Le Lienz, Sapinière de Pont de Carrau, Font du Lore, Les Courbes, Hounteyde, Burgats, Bois de la Pique d'Aste, Sourquette, Bigaloume.

Pour ces 11 bassins,

- Surface mobilisable : 500 ha
- Volume mobilisable : 2 800 m³/an environ

Câble long : 3 bassins potentiellement concernés avant comparaison

- 2 bassins avec comparaison « Câble Long » - « Câble Mât » (Bois de Baou, Sapinière de Pont de Carrau).
- 1 bassin avec comparaison « Câble long » - « Tracteur » (Sapinière de Noubasséoube).

Un seul bassin (Bois de Baou) est concerné par le choix final, pour une surface mobilisable de 17 ha et 80 m³/an de volume mobilisable.

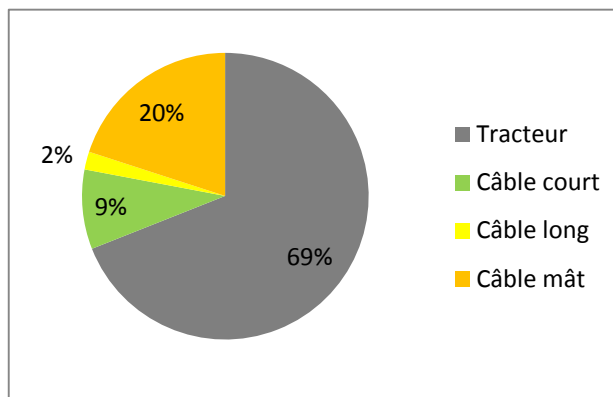
Sur les 54 bassins concernés, le scénario « tracteur » a été retenu pour 37 cas (68%)

Scénario retenu	Bassin de récolte	Bassin d'approvisionnement	Surface mobilisable (ha)	Volume mobilisable (m3/an)
Câble Mât	Les Griffons	Vallée de Cauterets	34	127
	Bois de la Hountagnère	Vallée d'Azun Sud	42	216
	Le Lienz	Vallée de Bareges	86	330
	Sapinière de Pont de Carrau	Vallée d'Azun Sud	66	407
	Font du Lore	Nord Hautacam vallée de Gazost	11	53
	Les Courbes	Nord Hautacam vallée de Gazost	14	97
	Hounteyde	Nord Hautacam vallée de Gazost	59	411
	Burgats	Nord Hautacam vallée de Gazost	32	225
	Bois de la Pique d'Aste	Vallée d'Azun Sud	32	181
	Sourquette	Nord Hautacam vallée de Gazost	78	435
	Bigaloume	Nord Hautacam vallée de Gazost	47	291
Total câble mât			501	2773
Câble court	Bois de Boustu	Pibeste Nord	67	300
	Pic de Boun	Pibeste Nord	18	81
	La Teste	Pibeste Nord	53	260
	Gargarède	Nord Hautacam vallée de Gazost	83	419
	César	Vallée de Cauterets	37	91
Total câble court			258	1151
Câble long	Bois de Baou	Vallée d'Azun Sud	17	82

Sous réserve de la validité technique des scénarii après visite de terrain, et sans modification des choix par les propriétaires ou financeurs, les volumes concernés par l'exploitation par câble sur bassins partiellement ou très peu mobilisables ne permettent pas d'offrir un volume annuel suffisant pour implanter un câbliste uniquement sur le territoire. Pour rappel, ces volumes minimum sont de 8 000 m³/an pour le câble Mât, et 6000 m³/an pour le câble court.

Néanmoins, d'autres bassins, non retenus comme bassin à enjeu en fin de phase 2, peuvent venir étoffer le volume potentiel disponible (cf. fiche « câble mât/câble long » et fiche « câble court »)

Illustration 1: Répartition des modes d'exploitation selon les



scénarii de mobilisation choisis.

Synthèse de la programmation pluriannuelle

Type d'action	Nombre de bassin	Surface nouvellement desservie par l'exploitation ou la desserte	Volume mobilisable après desserte + animation	Gain en volume annuel Animation + desserte	Gain en CA annuel Animation + desserte	Linaire de desserte créée	Investissement desserte (Hors subv.)
0-5 ANS							
Exploitation + desserte	12	376 ha	3085 m3/an	1900 m3/an	85 277 €	16184 m	450 417 €
Foncier	1	ha	109 m3/an	90 m3/an	3 511 €	m	0 €
Foncier + desserte	2	49 ha	449 m3/an	324 m3/an	12 444 €	3887 m	84 681 €
Environnement + Exploitation	7	124 ha	1920 m3/an	1125 m3/an	54 268 €	3786 m	145 663 €
TOTAL	22	548 ha	5563 m3/an	3438 m3/an	155 500 €	23856 m	680 762 €
5-10 ANS							
Exploitation + desserte	11	472 ha	3244 m3/an	2910 m3/an	132 188 €	29650 m	1 044 888 €
Foncier	1	ha	131 m3/an	78 m3/an	3 151 €	m	0 €
Foncier + desserte	2	35 ha	272 m3/an	217 m3/an	9 656 €	2840 m	56 808 €
Environnement + Exploitation	1	25 ha	158 m3/an	140 m3/an	6 300 €	1307 m	26 142 €
TOTAL	15	532 ha	3803 m3/an	3345 m3/an	151 295 €	33798 m	1 127 838 €
10-15 ANS							
Exploitation + desserte	9	285 ha	2402 m3/an	1227 m3/an	55 529 €	23653 m	835 472 €
Foncier	1	ha	79 m3/an	32 m3/an	1 074 €	m	0 €
Foncier + desserte	2	28 ha	295 m3/an	179 m3/an	6 574 €	1399 m	27 986 €
Environnement + Exploitation	2	56 ha	307 m3/an	278 m3/an	13 436 €	1568 m	70 270 €
TOTAL	14	368 ha	3083 m3/an	1716 m3/an	76 613 €	26620 m	933 729 €
15-20ANS							
Exploitation + desserte	9	327 ha	1586 m3/an	1381 m3/an	60 643 €	35663 m	1 374 522 €
Foncier	1	ha	66 m3/an	49 m3/an	1 706 €	m	0 €
Foncier + desserte	1	3 ha	90 m3/an	73 m3/an	2 800 €	384 m	7 690 €
Environnement + Exploitation	2	42 ha	390 m3/an	215 m3/an	9 805 €	5665 m	189 112 €
TOTAL	13	372 ha	2132 m3/an	1718 m3/an	74 955 €	41713 m	1 571 323 €
TOTAL SUR 20ANS							
TOTAL	64	1821 ha	14582 m3/an	10217 m3/an	458 362 €	125987 m	4 313 651 €

Tableau 3: Synthèse générale des scénarii de mobilisation et de la programmation de mise en œuvre.

5) CONCLUSIONS

Rappel de la fin de la phase 2

« Le volume économiquement mobilisable (Marge brute d'exploitation > 0) sur l'ensemble des 133 bassins à enjeux représente 17700 m³/an, et le potentiel d'amélioration atteint 19300 m³/an ».

Sur une période de 20ans, l'amélioration de 130 km de desserte (création, mise au gabarit) sur 65 bassins, actuellement partiellement ou très peu mobilisables nécessitera un investissement de l'ordre de 4.5 Million d'euros pour permettre de mobiliser 10 000 m³ supplémentaires par an, soit 53% du potentiel d'amélioration théorique.

Le volume économiquement mobilisable atteindra alors environ 28 000 m³/an, soit 75% du volume potentiel des 133 bassins à enjeux.

Avec 1 800 ha supplémentaires, la surface économiquement mobilisable atteindra environ 9 000 ha, soit 45% de la surface théorique mobilisable des 410 bassins du territoire.

Cet investissement viendra en complément des moyens humains nécessaires pour porter une animation foncière ou environnementale et à l'amélioration de la desserte existante sur les bassins actuellement économiquement mobilisables.

